

Stage de sensibilisation à la sécurité routière (Permis à Points)

Réf de l'action : ECF S310.PR indice 05 du 04/02/2026

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de s'interroger sur son comportement en matière de sécurité routière et éviter la réitération de comportements dangereux.
Être capable de contribuer à réduire le niveau d'exposition au risque d'accident pour soi et pour les autres.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne participant à un stage de sensibilisation de manière volontaire ou obligatoire :
 - Cas n°1 : conducteur désirant récupérer des points sur son permis,
 - Cas n°2 : conducteur ayant commis une infraction pendant la période probatoire ayant donné lieu à une perte d'au moins trois points,
 - Cas n°3 : conducteur en alternative à la poursuite judiciaire ou composition pénale,
 - Cas n°4 : conducteur ayant été condamné à la participation obligatoire au stage de sensibilisation,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

AVERTISSEMENT

- S'assurer du retrait effectif des points avant de participer au stage (cas 1), avoir reçu le courrier recommandé 48N (cas 2),
- Le règlement intérieur précise les conditions à respecter pour obtenir l'attestation de stage. Dans les cas 1 et 2, le stage permet au maximum de récupérer 4 points de permis de conduire.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis (le cas échéant),
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Présentations,
- Données de sécurité routière,
- Accidentologie,
- Données psychophysiologiques,
- Module spécifique : vitesse ou produits psychoactifs,
- Représentations, attentes et comportements de consommation, normes et contexte social, sentiment d'auto-efficacité et compétence perçue, contexte scientifique, niveau de motivation et comportement cible.

MOYENS HUMAINS

- Un binôme d'animateurs, tous deux référencés par la DSCR et titulaires d'une autorisation d'animer en cours de validité, comprenant :
 - Un Expert de sécurité routière (titulaire du BAFM ou BAFCRI),
 - Un Psychologue,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Outils, supports et/ou ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires (le cas échéant)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par les animateurs.
- Evaluations formatives en cours et/ou en fin de formation
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation conforme au modèle officiel en vigueur.
- La formation non éligible au CPF.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum : nous contacter

DUREE DE LA FORMATION

- Durée minimale : Nous contacter

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.